



## Traité Chévi'it

### Michna 1 - Chapitre 6

שלוש ארצות לשביעית: כל שהחזיקו עולי בבל מארץ ישראל  
ועד כזיב, לא נאכל ולא נעבד. וכל שהחזיקו עולי מצריים  
מכזיב ועד הנהר ועד אמנם, נאכל אבל לא נעבד; מן הנהר ועד  
אמנם ולפנים, נאכל ונעבד.

On distingue trois pays en ce qui concerne la septième : tout ce qui a été conquis par ceux qui sont revenus de Babylone, faisant partie d'Erets Israël et jusqu'à Kéziv : on n'y mange pas et n'on n'y travaille pas. Ce qui sont venus d'Egypte de Kéziv jusqu'au fleuve et jusqu'à Amana, on y mange mais on n'y travaille pas. A partir du fleuve et de Amana et plus loin, on y mange et on y travaille.



### Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)